

# Précisions sur les fiches de synthèse

## Informations préliminaires

Les données présentées sont la synthèse des informations recueillies à partir des questionnaires renvoyés par les internes. Il s'agit de données déclaratives qui ne prétendent donc pas être exhaustives. Les questionnaires ont été adressés aux internes en stage quelle que soit leur discipline. Leur perception des questions peut être différente et ainsi entraîner des discordances avec les activités effectives du service.

## Précisions sur les différentes sections des fiches de synthèse

Le cadre du haut permet de définir à quoi correspond la fiche de synthèse. Pour les fiches par service, c'est le nom du chef de service qui apparaît, pour les fiches régionales et interrégionales, c'est le nom du coordonnateur.

Le nombre de postes correspond au nombre cumulé d'internes recensés dans le service sur les 4 dernières années. Les internes en surnombre ont également été sollicités et comptabilisés ce qui peut parfois surestimer le nombre d'internes. Ce biais a été volontairement conservé afin de permettre de faciliter l'exploitation d'un plus grand nombre de réponses.

Le taux d'occupation est la moyenne sur les 8 semestres de recueil de données. Ces chiffres dépendent du recueil d'informations réalisé auprès des internes référents qui nous ont fourni les listes d'occupation des stages. L'exhaustivité est de plus de 95%.

La partie « enseignement » présente des données sous la forme de pourcentages. Cela signifie le pourcentage de fois que les répondants ont déclaré avoir bénéficié des différents items listés. Il en est de même pour les autres réponses avec des % (participation aux extemporanés, sectorisation, etc...). Pour les autopsies, le % correspond au % de semestre où il y a eu au moins une autopsie (hors foetopathologie).

Le tableau des appréciations est la moyenne des notes de 1 à 5 qui sont définies comme suit : **1 : Très insuffisant – 2 : Insuffisant – 3 : Moyen – 4 : Bien – 5 : Très bien.**

Pour l'item « charge de travail » les notes de 1 à 5 sont définies ainsi : **1 : Très insuffisante – 2 : Insuffisante – 3 : Modérée – 4 : Importante – 5 : Excessive.**

Les commentaires libres n'ont pas été analysés pour l'instant. Ils feront l'objet d'un travail spécifique dans un second temps.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pr Jean-Paul SAINT-ANDRE, président du CoPath  
Pour l'AFIAP, Emmanuel WATKIN, vice-président